



DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 98.00.690.005.1 DU 5 JUIN 1998

Trieuse pondérale

modèles KW 534 A, KW 534 AE, KW 554 A et KW 555 A

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 MODIFIE PAR LE DECRET N° 96-441 DU 22 MAI 1996 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 80-654 DU 7 AOUT 1980 REGLEMANANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : TRIEUSES PONDERALES AUTOMATIQUES.

FABRICANT

Société ANRITSU, Minamiazabu 5 10 27 Minato Ku, Tokyo 106 (Japon).

DEMANDEUR

Société MACHINES EURAF, Parc Technologique, 142 avenue de Stalingrad, 92700 Colombes (France).

CARACTERISTIQUES

La trieuse pondérale modèles KW 534 A, KW 534 AE, KW 554 A et KW 555 A est destinée au tri et au contrôle d'objets (préemballages,...) en fonctionnement continu.

Elle est constituée par :

1° un dispositif d'amenée des objets sur le dispositif récepteur de charge au moyen d'un transporteur à bande (convoyeur d'entrée) ;

2° une unité de pesage comprenant :

- un dispositif récepteur de charge composé d'un dispositif transporteur de charge à bande fixé sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge. Les dimensions de la bande de pesage sont les suivantes (valeurs exprimées en mm) :
 - 345 x 220 pour les modèles KW 534 A, KW 534 AE et KW 554 A
 - 495 x 220 pour le modèle KW 555 A

- un dispositif électronique de mesure et d'asservissement incluant :

- un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de contrainte SHINKOH type U2D1 15K ;
- un dispositif de traitement de la mesure type KW 251 A dont le fonctionnement est basé sur le principe d'une conversion tension-fréquence ;
- un dispositif indicateur numérique type KW 304/A dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur.

Elle comporte les dispositifs fonctionnels suivants :

- dispositif de prédétermination de masses (points de tri),
- dispositif indicateur de charge,
- dispositif d'indication de pesées légères ou de pesées lourdes,
- dispositif de tri (permettant la séparation physique des différentes classes d'objets) (certaines voies d'éjection peuvent être inhibées),
- dispositif automatique de mise à zéro (peut être inhibé),
- dispositif semi-automatique de mise à zéro,
- dispositif de calibrage dynamique (peut être inhibé),
- dispositif indicateur de zéro,
- dispositif automatique de contrôle des mémoires et afficheurs à la mise sous tension,
- dispositif indicateur d'anomalies,
- dispositif semi-automatique de tare,
- dispositif de prédétermination et de mémorisation de tare,
- dispositif de transmission de données vers l'imprimante incorporée (option),
- dispositif de calcul de paramètres statistiques,
- dispositif de mise à niveau.





Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

Dénomination	Etendue de pesage	Echelon	Vitesse de bande
KW 534 A KW 534 AE	90 g à 1 200 g	2 g	45 m/min de 90 g à 500 g inclus
			40 m/min de 500 g à 1 200 g inclus
KW 554 A KW 555 A	90 g à 3 000 g	5 g	30 m/min de 1 200 g à 3 000 g

- températures limites d'utilisation : de 0 °C à + 40 °C.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les indications suivantes :

Identification du fabricant

Identification du demandeur

Identification de l'instrument (dénomination, numéro de série)

Numéro et date de la décision d'approbation de modèle

Max = ...

Min = ...

Zones d'indécision nominales

Cadence(s) de fonctionnement

d = ...

Températures limites d'utilisation

Tension et fréquence d'alimentation électrique

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification primitive d'une trieuse pondérale modèles KW 534 A, KW 534 AE, KW 554 A, et KW 555 A est réalisée en une phase au lieu d'installation.

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA 13.1356, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUES

1/ Lorsqu'une trieuse pondérale ANRITSU modèle FC n'est pas destinée à vérifier la conformité des lots de préemballages au décret n° 78-166 du 31 janvier 1978 modifié, elle est dispensée de vérification primitive.

2/ Le modèle KW 534 AE comporte un dispositif détecteur de métaux. La présente décision ne prend pas en compte la conformité de ce dispositif aux prescriptions qui lui sont applicables.

ANNEXES

Schéma général de la trieuse n° 6567-1.

Description de la face avant du boîtier de commande et de visualisation n° 6567-2.

Logigramme n° 6567-3.

POUR LE SECRETAIRE D'ETAT ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

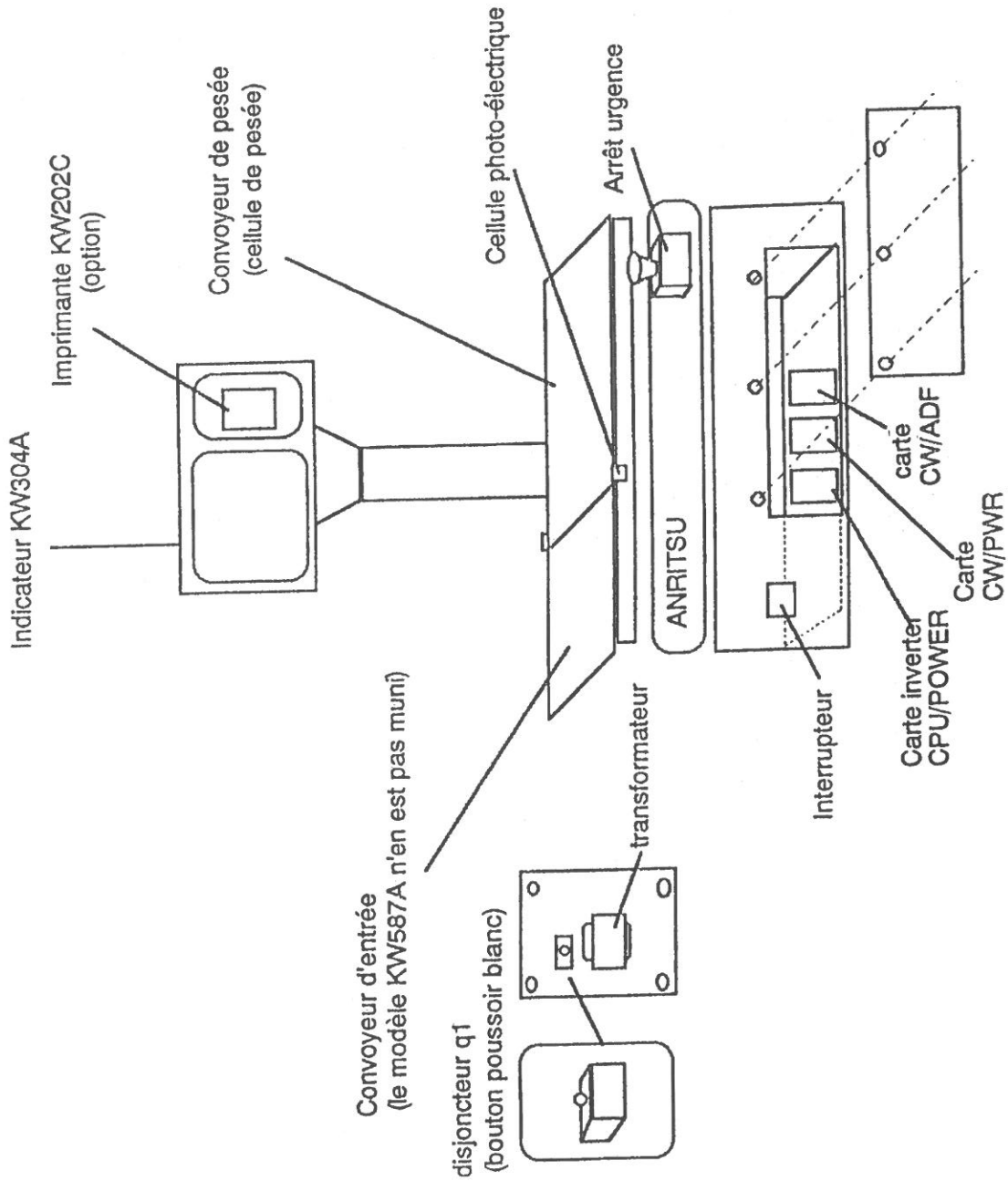
J.F. MAGANA



■ N° 6567-1

TRIEUSE PONDERALE, KW 534 A, KW 534 AE, KW 554 A ET KW 555 A

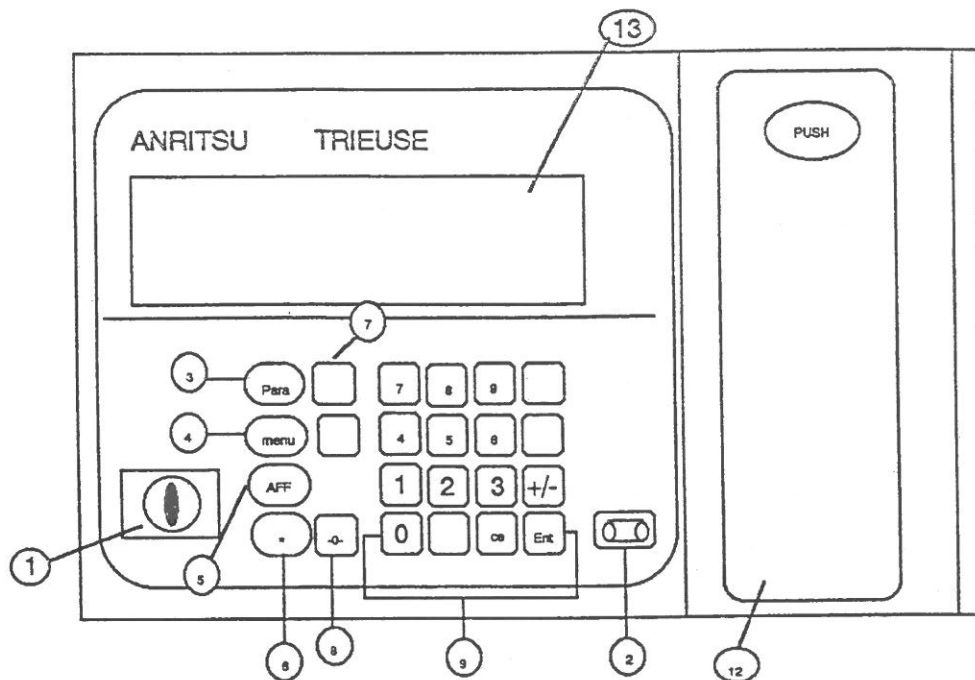
Schéma général





■ N° 6567-2
TRIEUSE PONDERALE, KW 534 A, KW 534 AE, KW 554 A ET KW 555 A

Description de la face avant du boîtier de commande et de visualisation



		Fonction
Interrupteur MARCHE/ARRET	1	- Permet la mise sous ou hors tension de l'indicateur
MARCHE/ARRET du convoyeur	2	- Mise en marche/arrêt des moteurs de convoyeurs
Touche accès fonctions	3	- Paramétrage du poids de réf., lim+, lim-, long. du produit, etc... ou changement de n° de produit
	4	- Affichage menu principal (effacement stat., paramètres internes, etc.)
	5	- Changement d'affichage
	6	- Retour à l'affichage précédent
	7	- Sélections paramètre, changement de page, changement d'écran
	8	- Remise à zéro manuelle
Touches numériques	9	- Entrée des valeurs numériques
Touches statistiques	10	- Impression statistique totale
	11	- Avance papier d'impression
Imprimante KW202C (Option)	12	- Impression de chaque pesé, d'un lot, des paramètres, etc.
Afficheur	13	Affichage poids de référence, poids pesée, graphique de statistique, compteur, etc.

■ N° 6567-3

TRIEUSE PONDERALE, KW 534 A, KW 534 AE, KW 554 A ET KW 555 A

Logigramme

